

Indications officielles

Cette épreuve comprend trois parties. Il est demandé au candidat :

- ✦ Pour la partie 1, de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire ;
- ✦ Pour la partie 2, de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information ;
- ✦ Pour la partie 3, de traiter le sujet :
 - en développant un raisonnement ;
 - en exploitant les documents du dossier ;
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

1^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

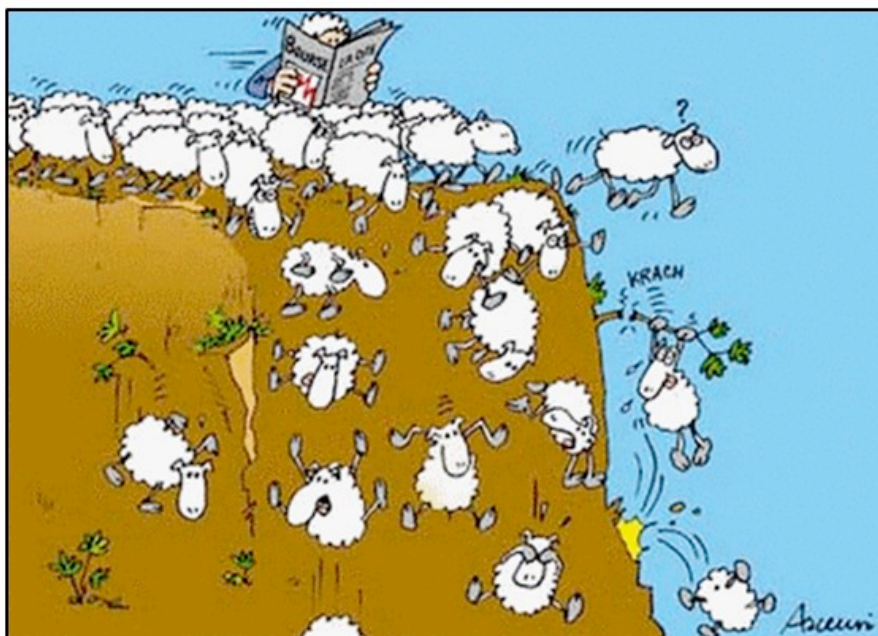
☞ Conseil de votre professeur : Dans votre réponse, définissez les notions puis répondez sous forme de §AEI en vous efforçant d'utiliser le vocabulaire de SES tout en rendant vos réponses compréhensibles à un novice en SES. Chaque réponse de l'ordre de ½ à 1 page.

- ✍ 1) La monnaie (ou l'argent) n'est-elle qu'un outil économique ? (3 points)
- ✍ 2) La politique budgétaire de rigueur en période de récession est-elle efficace pour lutter contre le déficit public ? (3 points)

2^{ème} partie : Etude d'un document (4 points)

☞ Conseil de votre professeur : Appliquez la méthode d'analyse d'image : description puis interprétation.

- ✍ 3) Quels sont les causes et mécanismes des crises financières ?



3^{ème} partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Conseil de votre professeur : Des documents, n'utilisez que les informations permettant de traiter le sujet sans oublier de mobiliser des connaissances de cours (notions, mécanismes, exemples) non présentes dans les documents. Surlignez les données et extraits pertinents des 3 documents. Au brouillon, construisez brièvement la trame de votre réponse avant de rédiger. Réponse structurée (2 ou 3 parties, §AEI) de l'ordre de 2 à 3 pages. S'il vous manquez du temps, privilégiez le développement à l'introduction et la conclusion.

4) Les jeunes forment-ils un groupe social ?

Document 1 : Quel est votre genre de musique préféré ? (réponse spontanée) Unité : %

sur 100 personnes de chaque groupe	N'écouent pas de musique	Variétés & chanson françaises	Variétés internationales	R'n'B	Musiques électroniques	Rap	Pop	Rock	Jazz	Musique classique	Autres réponses	Total
15 à 19 ans	0	6	4	16	15	16	4	16	1	1	21	100
20 à 24 ans	2	13	5	12	10	9	5	13	4	1	26	100
25 à 34 ans	1	27	10	6	9	2	7	11	3	1	23	100
35 à 44 ans	2	35	10	3	3	1	6	9	3	4	24	100
45 à 54 ans	6	48	6	1	1	0	2	8	3	7	18	100
55 à 64 ans	12	47	3	0	1	0	1	2	4	15	15	100
65 ans et plus	24	36	2	0	0	0	0	1	3	19	15	100
ENSEMBLE	8	33	6	4	4	3	3	7	3	8	21	100

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>

Champ : Enquête de terrain réalisée par sondage fin 2007 / début 2008 auprès de 5 004 individus de 15 ans et plus résidant en France.

Lecture : En moyenne sur 100 personnes de plus de 15 ans habitant en France, 8 n'écouent jamais de musique.

Document 2 : Genre de musique apprécié par les lycéens selon leur origine sociale

En %	Ensemble	Origine favorisée	Origine moyenne	Origine populaire
R'n'B	27	8	31	44
Rock	22	31	23	15
Rap	21	9	25	28
Reggae	12	11	15	12
Classique	11	22	7	3
Variétés	11	13	9	10
Pop	9	11	9	9
Hip Hop	7	2	9	13
Jazz	6	12	5.5	2

Source : D. Pasquier « Cultures lycéennes, La tyrannie de la majorité » Autrement 2005

Champ : Enquête sur un échantillon de 944 élèves de 3 lycées à Paris et en région parisienne en 2001-2002.

Lecture : Sur 100 lycéens interrogés, toutes origines sociales confondues, 11 écouaient de la musique classique tandis que sur 100 lycéens d'origine sociale favorisée 22 écouaient du classique (la somme des colonnes est supérieure à 100 à cause des réponses multiples).

Document 3 : « La jeunesse n'est qu'un mot »

[...] Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunes, ou, pour aller vite, entre les deux jeunes. Par exemple, on pourrait comparer systématiquement les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des « jeunes » qui sont déjà au travail, et des adolescents du même âge (biologique) qui sont étudiants : d'un côté, les contraintes, à peine atténuées par la solidarité familiale, de l'univers économique réel, de l'autre, les facilités d'une économie quasi ludique d'assistés, fondée sur la subvention, avec repas et logement à bas prix, titres d'accès à prix réduits au théâtre et au cinéma, etc. On trouverait des différences analogues dans tous les domaines de l'existence : par exemple, les gamins mal habillés, avec des cheveux trop longs, qui, le samedi soir, baladent leur petite amie sur une mauvaise mobylette, ce sont ceux-là qui se font arrêter par les flics. Autrement dit, c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer [assimiler] sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun.

Source : Entretien de Pierre Bourdieu (1930-2002, sociologue) avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154. <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeunes.html>